UCLouvain

ldroi2110

2026

Travaux pratiques

3.00 crédits	0 h + 8.0 h	Q1 ou Q2

Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Les travaux pratiques de 1er bloc annuel du master sont liés à un des cours du tronc commun. Ils se déroulent lors de séances collectives. Les séances sont consacrées à la résolution de cas pratiques à l'aide de l'analyse d'extraits de la législation (ou de projets législatifs), de la jurisprudence et de la doctrine. L'étudiant lit les documents à l'avance ; il peut être invité à préparer et à présenter en séance un exposé oral retraçant son analyse. L'évaluation des compétences des étudiants peut être basée sur un travail écrit, une prestation orale, une épreuve en salle et/ou inclure une évaluation continue ou de la participation. Les travaux pratiques n'étant pas suivis par tous les étudiants, ils devraient développer des compétences spécifiques. Ils ne constituent pas une préparation à l'examen du cours du tronc commun auquel ils sont liés.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** **Approfondir** 1 Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit. **1.1.** Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit, dans une perspective à la fois interdisciplinaire, comparative et professionnelle. **Maîtriser et appliquer** 2 Maîtriser le contenu des principales règles du droit positif belge dans toutes ses branches, ainsi que celles du droit européen et du droit international, pouvoir en comparer les traits essentiels à quelques systèmes étrangers et être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits, fussent-ils présentés de façon complexe, et inversement. **2.1** . Avoir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines et jurisprudences donnant corps aux différentes branches du droit, en particulier le droit fiscal et le droit comptable, le droit international privé, le droit international public, le droit des sociétés, le droit patrimonial de la famille, le droit de la sécurité sociale et le droit des sûretés. **2.4.** Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits en néerlandais et en anglais. Être capable de suivre un cours universitaire dans une de ces langues. **2.5** . Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome et créative, diagnostiquer un problème juridique complexe, en discerner, dans les moindres détails, les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches approfondies, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique poussé, cohérent et crédible. **2.6.** Etre capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement. **Réfléchir et participer** 4 Actualiser ses connaissances, percevoir les passerelles entre les différentes branches du droit, se forger des opinions personnelles et, le cas échéant, faire fructifier l'ouverture résultant d'un stage ou d'un séjour d'échange. **4.1** . Actualiser et parfaire ses connaissances dans les différentes branches du droit de manière autonome, et d'ainsi se forger une solide culture juridique générale. **4.2** . Apercevoir, mobiliser et exprimer les liens, passerelles et prolongements unissant entre elles les différentes branches du droit afin d'analyser une situation factuelle. **S'interroger et s'impliquer** 5 S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, se forger des opinions personnelles et s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit. **5.1** . Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.

	5.3. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les séances font l'objet d'une évaluation : · à titre principal, sous la forme d'une épreuve en salle de cinq heures organisée après la dernière séance et consistant, par exemple, en un commentaire de jurisprudence, la résolution d'un cas ou l'établissement d'un acte de procédure ; à titre secondaire, sous la forme d'une évaluation continue ou de points accordés sur la base de la participation des étudiant.e.s durant les séances de travaux pratiques ou encore, d'une présentation orale.
Méthodes d'enseignement	Les séances sont dispensées en présentiel. Toutefois, il se peut que les étudiant.e.s aient à effectuer des prestations hors séances (par. ex. visionnage d'une vidéo, écoute d'un podcast, lecture d'un texte, etc.).
Contenu	Les travaux pratiques de premier bloc de master en droit entendent donner une approche pratique de la matière vue dans l'un des cours du programme de master 1. Ils se déroulent sur quatre séances de deux heures réparties sur le premier ou le deuxième quadrimestre, en fonction de la matière dans laquelle ils sont suivis. Les travaux pratiques peuvent être dispensés en tout ou en partie dans une autre langue que le français, comme l'anglais ou le néerlandais.
Ressources en ligne	Le support de cours (documentation et exercices) est posté sur *Moodle*.
Autres infos	Certains travaux pratiques se donnent en anglais ou en néerlandais.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	3		🔍